

Communiqué de soutien au personnel du Centre Toulousain des Maisons de Retraite

La Fédération des personnels des Services Publics et des Services de Santé tient à apporter son soutien plein et entier au personnel des établissements du CTMR (Centre Toulousain des Maisons de Retraite) qui lutte pour le maintien de leur statut dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH). En effet, la Directrice Générale de cette structure, administrée par le CCAS de Toulouse, vient d'informer les représentants du personnel de son intention de substituer leur statut FPH en statut Fonction Publique Territoriale (FPT).

Derrière cette modification administrative et juridique, qui n'est nullement faite pour améliorer les salaires, les conditions de travail et les soins dispensés auprès des résidents de l'EHPAD, se cache tout simplement l'objectif de réaliser des économies substantielles sur le dos des agents hospitaliers de cette structure.

Parce que les contributions à l'action sociale (CGOS), à la formation (ANFH) sont nettement plus élevées dans la FPH, mais également parce que les hospitaliers bénéficient d'un meilleur déroulement de carrière, et d'un régime indemnitaire plus avantageux et lisible, il faudrait imposer aux agents le statut le moins disant. Pourtant, pendant la crise sanitaire, tous les employeurs publics, sans exception, ont mis en exergue le travail remarquable réalisé par les agents hospitaliers, dits "de première ligne", et ont reconnu l'impérieuse nécessité d'améliorer les rémunérations de ce secteur.

Force est de constater que les réflexes du monde d'avant-crise de réaliser des économies à tout prix sont toujours bien ancrés dans le monde d'aujourd'hui.

C'est pourquoi la Fédération FO SPS appelle, avec ses agents et structures syndicales, à amplifier le combat pour le maintien de leurs acquis et de leur statut FPH.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 13 avril 2023

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS